



Déclaration de PRESSE SOLIDAIRE

Le 15 février 2022, le Président de la Transition, à travers le ministre Secrétaire général de la Présidence, a remis les clés d'un bâtiment devant servir de siège à la Maison de la Presse. Cette action salubre du Colonel Mamadi Doumbouya intervient après seulement 38 jours depuis que les associations de presse ont formulé une requête pour l'acquisition d'un siège digne de nom pour la Maison de la Presse de Guinée.

Il faut rappeler que c'est en 2010, avant l'élection présidentielle, que la Maison de la Presse a été lancée en Guinée à Coléah Moussoudougou sur initiative des associations de presse appuyées par l'ambassade de France, puis celle des Etats-Unis. Quelques années après, les charges sont revenues aux associations à travers le Conseil d'Administration qu'elles ont mis en place.

Les frais de location du siège étant passé de 4 millions à 20 millions GNF en 2019, le Conseil d'Administration et la Direction générale de la Maison de la Presse ont décidé de venir s'installer à Kipé-Dadya à partir du 3 mai 2019.

Malgré les nombreuses sollicitations faites au Président Alpha Condé d'aider la presse guinéenne à avoir un siège bâti à son nom, la Maison de la Presse de Guinée a continué à fonctionner tant bien que mal avec les moyens dont elle dispose, dans un local pas très adapté.

Quand le sujet lui a été apporté sur sa table à l'occasion d'un dîner offert à la presse, le 7 janvier 2022, le Colonel Mamadi Doumbouya a promis de répondre favorablement à la sollicitation. Alliant l'acte à la parole, il a annoncé la « bonne nouvelle » aux médias le 14 février. Les clés du nouveau siège ont été remises à



la presse en attendant la construction d'un siège dédié dans un site à Koloma dont la pose de la première pierre ne tarderait pas.

Pourquoi ne pas se réjouir d'un tel acte de générosité, surtout que c'est une première ? Tous les journalistes étaient contents de découvrir leur nouvelle maison. Malheureusement, la maison dont il est question a été construite par quelqu'un qui a obtenu un bail avec l'Etat. Le locataire a été déguerpi sans aucune procédure légale, tout simplement parce que le terrain sur lequel a poussé le bâtiment appartient à l'Etat, mais obtenu à travers un bail.

Pour PRESSE SOLIDAIRE, venir siéger dans cette maison à polémique, c'est se mettre l'opinion dans son dos. Pour nous, la presse qui doit être un chien de garde pour le respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit, ne doit pas profiter de l'injustice commise à l'endroit d'un citoyen pour obtenir des privilèges. L'on peut même se demander si l'octroi d'un tel bâtiment ne vise pas à mettre la presse en mal avec la population qu'elle est censée défendre en toute honnêteté. Est-ce que ce n'est pas une manière de dire à la presse de la fermer face à certaines injustices du même genre. Car l'opinion dira sans nul doute que la presse ne peut pas dénoncer des cas d'interruption forcée d'un bail sans procédure légale alors qu'elle est installée dans une maison expropriée illégalement à un citoyen. Le faire, ce serait s'administrer une paire de claques.

Pour éviter à la presse guinéenne de se faire taper dessus par l'opinion, nous disons que la Maison de la Presse ne doit pas siéger dans ce bâtiment. Nous proposons qu'on affecte à la presse un autre bâtiment, puisqu'il en dispose et ce qu'un décret soit pris dans ce sens. Car un acte verbal n'a aucune valeur juridique. Au cas échéant, nous proposons que le Président de la Transition transfère les frais qu'il devait verser au Patrimoine bâti pour la maison à la Minière, au Conseil



d'Administration de la MDP. Cet argent pourrait servir à payer les frais de location du siège à Kipé et l'équiper. Et parallèlement, accélérer la construction du nouveau siège sur le site de Koloma.

Nous invitons le Conseil d'Administration et la Direction générale de la Maison de la Presse de Guinée et l'ensemble des associations de presse de mûrir la réflexion et de prendre la bonne décision.

Vive la presse guinéenne ! Vive la liberté de la presse !

Conakry, le 21 février 2022

La Coordination générale